Commerce Tremplin

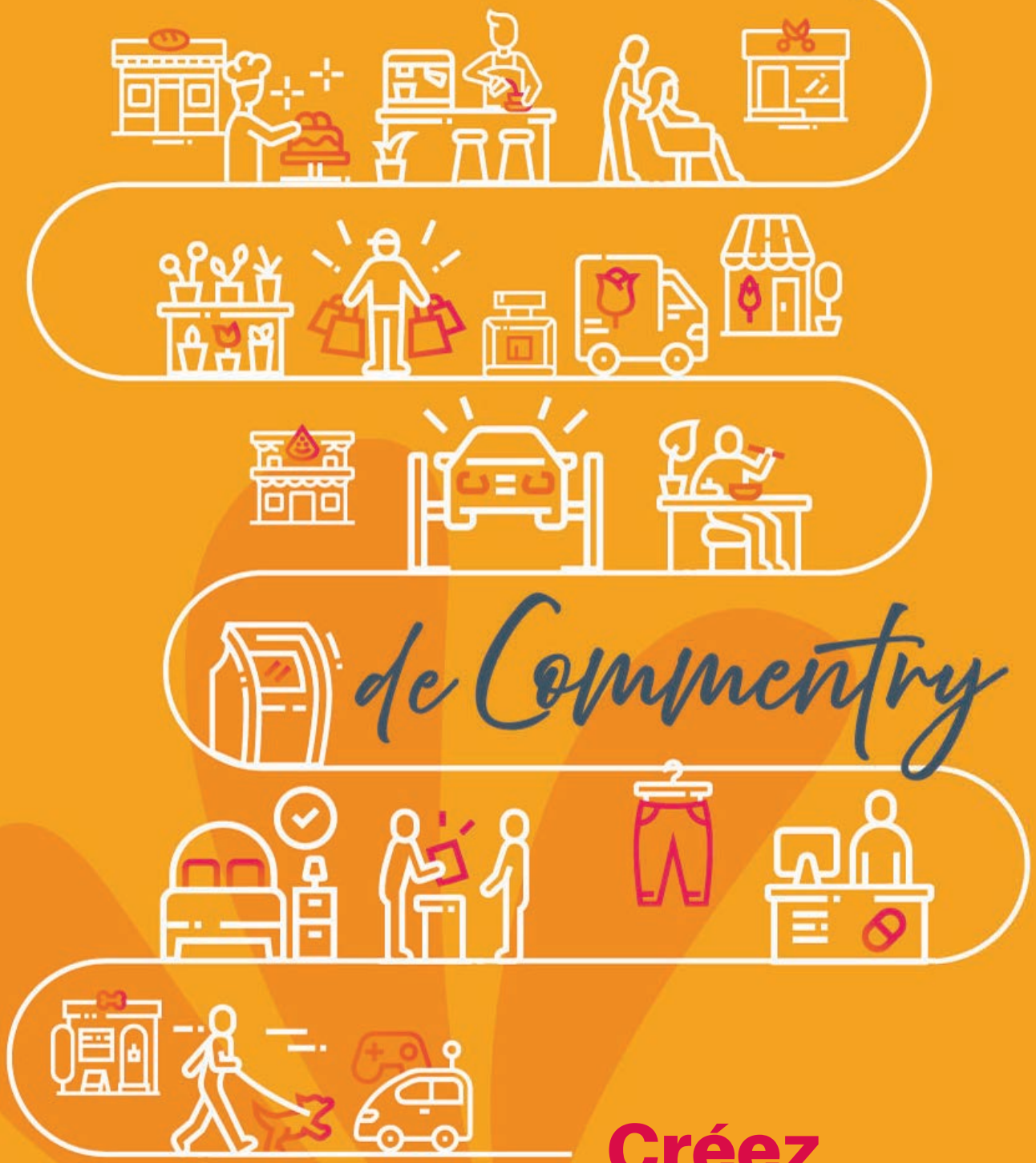

Créez et développez votre commerce dans la commune !

Commentry son commerce !

Le dynamisme du commerce de proximité est un enjeu incontournable pour la Ville de Commentry, ses habitants, mais également pour tout le bassin de vie dont Commentry est un pôle de centralité, fort de ses services et équipements, de ses activités culturelles et sportives et de ses nombreux acteurs économiques.

Dans une commune au cadre de vie agréable, assurer la **vitalité commerciale**, c'est participer à la reconquête du cœur de ville, pour en faire un cœur de vie !

Le commerce tremplin : un écrin fait pour vous !

Pour soutenir l'activité commerciale, Commentry lance son « **commerce tremplin** » : une boutique entièrement réhabilitée de 58 m^2 avec bureau (4,26 m^2), stockage (7,4 m^2) et WC, au 9 rue du Dr Léon Thivrier, en plein centre-ville et au cœur du périmètre du marché hebdomadaire du vendredi matin.

L'objectif de ce nouveau dispositif est de faciliter pour un commerçant la création de son activité à Commentry, d'en tester la viabilité et de développer sa clientèle, afin d'envisager sereinement une installation pérenne.

Commentry, cité de plus de 6000 habitants, compte une activité industrielle importante avec des centaines de salariés. Commerces (boulangeries, boucherie, droguerie, mercerie, fleuristes, restauration…) et services (banques, assurances, agences immobilières, coiffure…) sont présents en cœur de ville ou à proximité.

Chaque année au mois de mai, le marché braderie anime les rues principales. Les événements municipaux réguliers et animations ponctuent les marchés et la vie locale.

Commerce tremplin ?

Mode d'emploi !

1. **Un local entièrement remis à neuf**, avec vitrine, qui pourra être aménagé par le porteur de projet en fonction de son activité

2. **Un bail commercial de courte durée** (3 ans maximum), pour tester l'activité avant une installation permanente

3. **Un loyer attractif et progressif** pour accompagner le porteur du projet dans son développement commercial :
   > 150 € mensuels la première année,
   > 300 € mensuels la deuxième année,
   > 450 € mensuels la troisième année

La Ville de Commentry recherche un porteur de projet sérieux, qui souhaite proposer une activité commerciale aujourd'hui absente de la commune, qui peut ajouter une plus-value à l'attractivité locale, répondant à des attentes et des besoins du territoire.

Lancez-vous !

→ Présentez **votre projet** de commerce, dans le détail, par une lettre de candidature.

→ Pensez à fournir un justificatif précisant que le candidat n'est pas endetté.

→ Pour une personne morale, communiquez toutes les informations (statuts, nom des dirigeants, représentants légaux…)

Adressez votre candidature à

attractivite@ville-commentry.fr

ou par courrier à
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place du 14 Juillet
03600 COMMENTRY

Une question ? Une information ?

Contactez le Cabinet du Maire
au 04.70.08.33.30

Donnons du sens à nos achats !

Faire vivre le commerce local n'a jamais été aussi important, c'est la raison pour laquelle la Ville de Commentry a investi pour la création du commerce tremplin : tout projet commercial est un pari, mais celles et ceux qui ont le mérite de tenter l'aventure doivent pouvoir le faire dans les meilleures conditions.

Dans un contexte économique où les habitudes de consommation ont durablement changé, rien n'est simple. "Ce ne sera plus comme avant", mais il y a heureusement un avenir pour un commerce offrant une qualité de produits et de services et de la proximité.

Plus que jamais, nous voulons aller de l'avant, affirmer notre attractivité en tant que pôle de centralité incontournable qui draine bien au-delà de nos propres habitants. **La vitalité commerciale est ainsi essentielle**.

La Ville, en poursuivant ses rénovations, ses animations et en assurant une qualité de service, participe à cette démarche.

Aux côtés du bailleur ÉVOLEA, Commentry travaille également à la création de cellules commerciales neuves, permettant à celles et ceux qui veulent s'implanter durablement ici de trouver un lieu pour le faire.

Il s'agit aussi d'être facilitateur : dans ce cadre, les équipes de la Ville se tiennent disponibles pour vous accompagner dans vos démarches et vous mettre en contact avec les interlocuteurs compétents.

La réhabilitation du commerce a bénéficié du soutien financier de l'**ANCT** (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et du **Département de l'Allier**

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Ville ambassadrice du don d'organes

Petites villes de demain

Commentry, ma ville de demain

Place du 14 Juillet
03600 COMMENTRY
04 70 08 33 30

Commentry

www.commentry.fr